

Compte-rendu CHS-CT et CTL du 13 et 14 décembre 2021 Visio-conférence



CHSCT



- Des **Auto-test** covid antigéniques ont été fournis par la Préfecture (Péremption 05/2022).
Une Ventilation sur l'ensemble des services est en cours.
- Malgré un franc succès, mais en raison de la crise sanitaire les séances de **sophrologie** sont reportées.
- 22 000 masques jetables en stock à la DGFIP (peu pratiques ils sont boudés par les agents). Importance du maintien d'un stock de **masques en tissu** (budget CHSCT, plébiscités par les agents).
- Distribution des **gourdes inox**, à chaque agent, en début d'année prochaine.
- Absence de dernière minute aux **formations**, ces absences ont un coût...Pensez y !
- **Nouvelle proposition :**
Gestion du stress : nouvelle formation (plébiscitée dans d'autres départements).
Formation vélo.
CA3B intervention en lien avec l'écologie.
Passage Ostéo dans les services.
Équipement des services en ballon au bureau.
Bureau électrique partagé.

CTL

TÉLÉTRAVAIL « LE RETOUR »:

A l'heure d'un 1^{er} bilan sur le télétravail, la crise sanitaire place de nouveau au 1^{er} plan ce nouveau mode de travail.

En effet, la DG regarde attentivement **les chiffres** hebdomadaires, notamment le % de télétravailleurs, la cible étant à 3 jours/semaine.

Bonne nouvelle, les **agents Contractuels** ne sont pas exclus du télétravail, nous suivrons avec attention leur demande.

Par ailleurs, **notre Directeur** a tenu à rappeler que le télétravail n'était pas un droit, mais était soumis à l'accord du chef de service (en cas de refus un recours est possible).

Nous avons également évoqué la situation d'une structure en particulier, où le télétravail ne semble pas à l'ordre du jour (refus du chef de poste). La Direction semble disposée à passer outre... affaire à suivre.

Infos équipements : les prochains **smartphones** devraient être de meilleur qualité mais ce ne seront pas des Iphone 13. 🙄

Après avoir obtenu une prime et un équipement informatique complet, il s'agit désormais d'obtenir du **mobilier** (fauteuil et bureau, coussin ergonomique) ou éventuellement un montant forfaitaire annuel afin de pouvoir s'équiper.

La prise en charge des **frais de repas** fait également partie des revendications tout comme une réévaluation de la prime (2,5 euros/jour, plafonnée à 220 €/an).



TBVS (Tableau de Bord de Veille Sociale)... « Jusqu'ici tout va bien. Mais l'important, c'est pas la chute c'est l'atterrissage. » :

Pour la présentation de ce TBVS, nous déplorons l'absence de l'ISST, de l'Assistante sociale, du Médecin de prévention et de l'Assistant de prévention.

Nous avons insisté, une fois de plus, sur le fait que ce TBVS était un catalogue de statistiques, proposant peu ou pas de solutions. Il était essentiel de replacer l'humain dans ce dispositif.

Les **conclusions** de ce tableau de bord sont claires : la plupart des services sont sous surveillance, mais rassurez-vous : « la réorganisation des services à travers le NRP a vocation à apporter des solutions pour l'amélioration des conditions de réalisation des missions des services et par conséquent pour l'amélioration des conditions de travail des agents. »

Nous avons également indiqué que les chiffres présentés ne pouvaient être significatifs, car l'année 2020 a connu de nombreux mois de confinement en insistant notamment sur la forte augmentation du nombre de fiches de signalement à l'encontre de la Direction.

Nous avons invité notre Directeur à aller à la rencontre des agents pour constater l'amélioration des conditions de travail, notamment dans les services type NRFP (TPH, SDIF, TAM-RAP, liste non exhaustive) ?

BILAN ACCUEIL DE PROXIMITÉ : UN BON BILAN ?

La Direction nous a exposé le dispositif dans les grandes largeurs, indiquant que le nombre d'accueil de proximité allait atteindre le nombre maximal en 2022 soit 36 points de proximité (établissements France Services où la présence de la DGFIP est obligatoire car contractualisée, les Maisons France Services et les communes).

Le nouveau régime indemnitaire a été présenté. Outre les frais kilométriques et de repas, une indemnité annuelle se présente comme suit :

- 75 € pour 12 demis journées ou journées entières
- 175 € pour 24 jours
- 275 € pour 36 jours
- 375 € pour 48 jours.

Nous regrettons une fois de plus des restrictions au niveau des agents pouvant percevoir cette prime (un contractuel C peu la percevoir ce qui n'est pas le cas d'un contractuel B) qui s'apparente à de la discrimination, l'oubli de l'évocation de certaines primes (ACF Accueil usager, ACF contrainte horaire particulier).

Le dispositif est si attractif que le recours aux contractuels et à l'Équipe de Renfort est indispensable...



PONTS NATURELS

Malgré notre acharnement, le Directeur n'a pas souhaité accorder de **pont naturel le 27/05/2022** alors qu'il avait la possibilité de proposer les 3 ponts possibles en 2022 à l'instar de la DDFIP du Pas-de-Calais.

Ce choix nous paraît mal venu notamment compte tenu du contexte Aindinois avec la disparition de 3 SIP (NRFP), d'une fatigue accrue des agents et du seul pont effectué par l'Éducation Nationale... les agents apprécieront !

Son argument : les SIP doivent apporter un soutien téléphonique au Centre de Contact en période déclarative.

Les ponts naturels 2022 : le **vendredi 15 juillet** et le **lundi 31 octobre**.

Vote : par exception, nous avons voté « contre » le refus du pont du 27/05.

Fond amélioration cadre de vie au travail



Vous allez prochainement être destinataire d'un courriel vous informant de la mise à disposition de ce fond (72 439 €/Ain), ce mail vous invitera à faire de part de vos idées via l'adresse de messagerie :

ddfip01.cadredevie@dgifp.finances.gouv.fr

N'hésitez pas à nous mettre en copie de votre courriel ou de nous faire part de vos idées. Car des GT auront lieu rapidement sur le sujet et le vote du budget et des actions se fera en CTL (avant le 31/03/2022).

De notre côté : l'amélioration des espaces de convivialité sur chaque site nous semble être une piste intéressante. La difficulté de l'exercice réside dans le fait, de trouver un équilibre afin de favoriser l'ensemble des agents sans trop émietter cette somme.

À VOS IDÉES !

Mise en place d'une cellule téléphonique à la TAM-RAP :

Difficile de ne pas mettre en évidence la volonté de la Direction de passer en force.

Après un 1^{er} échange avec demande d'explications lors d'un précédent CTL, ce changement nous était proposé « par erreur » pour information lors de ce CTL.

Nous avons réclamé et obtenu légalement le vote sur ce point.

Nous avons pointé du doigt :

- l'absence de dialogue dans le cadre de cette réorganisation ;
- des horaires contraints entre 13h et 16h30 (accueil téléphonique), refusés par les agents ;
- une problématique liée aux terminaux de CB absent de la cellule d'accueil téléphonique ;
- les conditions de travail dans une pièce inappropriée (aucune ouverture, VMC défaillante, bruit, promiscuité) ;
- qualité des casques ;
- absence de formation, manipulation du téléphone.

Cette réorganisation ne laisse aucun doute, il s'agit une fois de plus de pallier au manque d'effectifs de ce service. Vous l'avez compris l'accueil téléphonique est chronophage.

Mais rassurez-vous : « *Un premier bilan sera réalisé début mars 2022 après 3 mois d'activité, afin d'analyser l'efficacité de ce nouveau dispositif et d'apporter d'éventuelles améliorations, y compris, si nécessaire, sur les horaires de couverture.* »

Une proposition de pétition a été soumise aux agents.

VOTE : Contre.

QUESTIONS DIVERSES :

- Déploiement ANF :

Quid de l'avenir du SPFE ? Environ 15 % des effectifs seraient concernés.
Notre Directeur assure la pérennité de ce service à moyen terme.

- SGC Montluel :

Problématique immobilière, le SGC sera à Montluel. Une piste se dégage.
L'installation d'une badgeuse pourra se faire à la demande du chef de service.

- SDIF

Répartition des charges (difficulté à harmoniser).

Vos représentants FO ont souligné une situation explosive : un service unique mais en fait 2 services indépendants (Bourg et ex-Nantua). Le Directeur et l'ensemble des membres de la Direction ont appris cette situation. Ils vont recouper différentes sources et promettent d'intervenir le cas échéant.

- T. St Laurent

Installation début 01/2022 à la TPM, la TPH déménagera dans son ensemble au 8GV dès le départ du PCE pour le 9 rue de la Grenouillère.

- Versement des PRS délais de 3 mois, CSRH en difficulté, les délais pourraient se rallonger.

- Réouverture du RIA ? Proposition pas satisfaisante (réservation de repas 15 jours à l'avance), maintien de la convention avec le bon accueil jusqu'à fin janvier 2022.

- Liste de B en A ? Publication le 17/12/2021 ULYSSE National.

- Porte d'accès à la Grenouillère endommagée, réparation prochainement, semaine 3 selon le Directeur du PPR.

- Problème informatique récent, aucune info, Directeur non informé, problème de communication récurrent et difficile à accepter. Faut-il s'en inquiéter...

